

Experts-comptable. Un nouveau représentant régional des jeunes professionnels



Olivier Gourrin a été élu tout récemment à la présidence du Club des Jeunes Experts-comptables et commissaires aux comptes (Midi-Pyrénées). Il revient sur son parcours et sa profession mais également le rôle de cette association pour les jeunes experts-comptables.

Pourriez-vous nous présenter votre parcours professionnel ?

J'ai 32 ans et je fais partie des jeunes experts-comptables, puisque j'ai prêté serment il y a deux ans. Je suis également inscrit auprès de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes. Je partage mes compétences à égalité entre l'expertise comptable et le commissariat aux comptes. J'ai effectué l'ensemble de mes études à Toulouse et j'ai complété ma formation avec un Mastère

spécialisé d'audit obtenu à l'ESC Pau. J'ai obtenu mon DESCF et j'ai effectué mon stage de trois ans d'expertise comptable au sein du Cabinet Serco Partners qui est une entité de dimension régionale (40 ans cette année), où je suis maintenant associé. En parallèle, je donne désormais des cours dans Mastère spécialisé à l'ESC Pau.

Pourquoi avoir opté pour une carrière dans l'expertise-comptable ?

J'ai choisi d'être expert-comptable parce qu'il s'agit d'une profession dynamique qui évolue en permanence. Elle impose d'être réactif et de se former régulièrement sur les normes comptables mais également tous les aspects législatifs (fiscalité, droit des sociétés, social...). Nous sommes le conseiller privilégié du chef d'entreprise,

notamment dans les TPE / PME, qui sont bien souvent le cœur de notre activité. De plus, les experts-comptables exercent leur activité désormais aussi bien dans la fiscalité, que dans le social, mais surtout la profession s'oriente également de plus en plus vers des missions de conseil. Nous apportons donc une véritable valeur ajoutée à l'entreprise. Afin d'être en phase avec l'activité nous aidons les chefs d'entreprise à mettre en place des tableaux de bord pour pouvoir piloter leur entreprise et être réactifs. Enfin, dans le contexte actuel, nous effectuons de plus en plus d'analyse prospective à travers des Prévisionnels permettant de simuler en termes financiers les impacts des décisions stratégiques du chef d'entreprise face à un environnement changeant. En définitive, les professionnels du chiffre s'imposent comme les garants de l'information financière.

Pourquoi avoir choisi de briguer la présidence du Club des Jeunes Experts-Comptables ?

J'ai été vice-président de la section régionale de l'Association nationale des experts-comptables Stagiaires (ANES) et dans la suite logique de cet engagement, j'ai eu envie de prendre des fonctions au sein du Club des Jeunes Experts-Comptables (CJEC). Le CJEC est une association nationale qui fédère des clubs dans chaque région. A Toulouse, nous sommes près de 80 membres. Le but du CJEC est d'aider les jeunes diplômés en les guidant par exemple dans leur choix d'exercice. Le club

se charge ensuite, une fois ce choix effectué, de les assister dans leurs premières années d'exercice, aussi bien pour une installation création que pour une association. Nous nous chargeons par exemple d'aider les experts-comptables au niveau des ressources humaines ou de la communication, mais nous cherchons également à les amener à développer leur réseau. C'est pourquoi nous avons décidé de développer des actions d'interprofessionnalité avec les avocats et les banquiers notamment. Nous nous appuyons sur toutes les professions qui gravitent autour du chef d'entreprise pour développer des complémentarités et créer des synergies pour mieux conseiller l'entrepreneur. Les adhérents du CJEC qui s'installent bénéficient également d'actions de formation, qui sont également des prétextes à l'échange avec les autres confrères. Ainsi, le CJEC organise des formations professionnelles dans des domaines techniques particuliers tous les trimestres.

Pour cela, nous menons des partenariats avec le Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables et la Compagnie régionale des commissaires aux comptes mais aussi les syndicats professionnels. Enfin, par l'intermédiaire du club, nous aidons les lycées et les classes préparatoires à présenter la profession.

Nous leur livrons à cette occasion notre vision de jeune professionnel et nous leur offrons ainsi un point de vue concret sur notre métier.